

### Fiche Présentation de formation

## BAC Pro Aménagements Paysagers - Apprentissage / Stage

Contenu de la formation



FAMILIALE

### **Niveau IV**

#### Public concerné

- Après une 3ème générale : formation en 3 ans (seconde, première et terminale)
- Après une 3ème Techno ( suivant les résultats des bulletins scolaires)
- Après un CAPA (sur dossier)
- Autre BAC Professionnel

## Prérequis, modalités et délai d'accès

- Faire preuve de savoir-être en entreprise
- Souhaiter vivre des expériences en entreprise et travailler à l'extérieur
- Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur du paysage
- Pour une entrée directe en 1ère ou Terminale, passer un entretien de motivation avec la Direction ou son représentant - présenter ses bulletins scolaires

## Equivalence / blocs de compétences

Vous pouvez bénéficier de dispenses d'épreuves si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC), d'un diplôme de niveau 5 (BTS) après une demande de dérogation et sur décision du directeur de la DRAAF

## Présentation générale (problématique, intérêt)

Formation sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, par alternance :

• 2 semaines de cours / 2 semaines en entreprise (en moyenne)

### **Objectifs**

- Acquérir des compétences techniques et des compétences en gestion de chantier
- Participer à la conduite du chantier
- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager
- Préparer les élèves à la poursuite d'étude

#### Enseignement Général

Français - Education Socio Culturelle - Histoire - Géographie - Anglais - Mathématiques - Physique - chimie - Informatique - Biologie - Ecologie - EPS

#### **Enseignement Professionnel**

Développement durable - Organisation et économie de chantier -Entretien des végétaux - Infrastructures - Machinisme - Module d'Adaptation Professionnel

### Enseignement lié à l'alternance

Accueil - Mise en commun alternance - Bilan sessions en entreprise en MFP

#### La pédagogie de l'alternance

En devenant acteur de sa formation, le jeune progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études.

En partant du concret, l'élève visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.

### Des outils indispensables

- Le carnet de liaison, toujours dans le cartable du jeune, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître de stage et formateur MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation du jeune.
- Les relations parents/équipe pédagogique Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles. Des contacts réguliers permettent de suivre la progression du jeune.

#### Modalités

Le principe pédagogique de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'élève a vu en stage pour l'aider à mieux comprendre les cours.

Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages du jeune.

Après le temps de stage, le jeune va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences (Bilan Stage). Cette restitution à chaque session MFR sert ensuite de support aux matiè enseignées.

### Modalités pédagogiques

### Suivi de stage

- Les stages peuvent se faire dans les entreprises de paysage, golf, camping, collectivités locales
- La recherche des stages est assurée par le jeune et sa famille en collaboration avec la Maison Familiale du Paysage
- Les conventions de stage, le carnet de liaison, les visites de stage, ainsi que le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi de stage optimal
- La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine
- Les élèves de l'enseignement professionnel, sous statut scolaire, bénéficient de la protection contre les accidents du travail. Cette assurance est prise en charge par le CFA MFR. La couverture s'applique pour tout type d'accident survenu dans le CFA MFR, sur le trajet entre le domicile / le CFA MFR / le stage et durant le stage.

### Durée

- Durée : cycle en 2 ans soit 1330 H
- (630H en Première et 700H en Terminale) soit : 18 à 21 semaines cours annuelles
- Alternance : 26 à 29 semaines en entreprise

### Compétences et capacités professionnellles visées

- Développer ses « savoirs, savoir-faire, savoir-être »
- Découvrir la réalité du métier, le monde du travail.
- Développer un réseau de relations.
- Devenir autonome sur des chantiers d'entretien et de création.

### Dates

Formation de Septembre à Juin Inscriptions à partir de janvier

### Lieu(x)

Centre de formation Maison Familiale Rurale Cerisy Belle Etoile - 6 Route de Flers Normandie - Orne

### Coût par participant

Les frais de formation sont à la charge de l'Opérateur de Compétence. Néanmoins, reste à charge les frais relatifs à l'hébergement et à la restauration.

En pension complète : 130 € par semaine (79 € après déduction des aides de l'OPCO pour des apprentis exerçants dans une entreprise privée).

En demi-pension : 60 € par semaine. (45 € après déduction des aides de l'OPCO pour des apprentis exerçants dans une entreprise privée).

### Responsable Classe Adresse mail

Mme Foucault Magali Responsable 2nde NJPF \* magali.foucault@mfr.asso.fr Mr Hautreux Alexandre Responsable Bac Première hautreux.alexandre@mfr.asso.fr

### Responsable Formation

MMe Lelièvre Annie Responsable Bac Terminale + responsable du pôle Bac Professionnel

annie.lelievre@mfr.asso.fr

# Formateurs, Animateurs et intervenants

- Marc Bazoge : formateur matières techniques
- Annie Lelièvre : formateur matières techniques
- Joseph Robert : formateur matières techniques
- Julien Hebert : formateur matières techniques
- Karine Rubillon : formateur matières générales
- Frédéric Stepanoff : formateur matières techniques et générales
- Emmanuel Champin: formateur matières techniques
- Magali Foucault : formateur matières générales
- Alexandre Hautreux : formateur matières générales
- Cédric Pinçon : formateur matières techniques

### Suivi de la formation

Émargement des stagiaires et des apprenti.e.s à chaque session Carnet de suivi entre le centre de formation et les entreprises (Signature du chef d'entreprise et du formateur référent de la formation)

Entretien téléphonique avec l'entreprise d'accueil

Accueil des apprenants en début de semaine et échanges sur les actions menées dans les entreprises d'accueil.

Bilan de la formation et des apprentissages à chaque fin de session, retour sur expérience hebdomadaire et partage du ressenti lié à la formation.

Vérification des acquis.

Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de stage...).



# Evaluation de la formation

- Evaluation du diplôme CAP agricole option « Jardinier Paysagiste » en CCF comprenant :
- 5 épreuves orales
- 6 épreuves pratiques explicitées
- 1 épreuve pratique sportive
- 1 épreuve écrite
- 1 épreuve terminale orale
- Evaluations formatives régulières de l'apprenant par les biais de contrôle des connaissances acquises
- Bilan par session de formation de l'apprenant et de l'équipe pédagogique sur le travail ainsi que l'évolution de l'apprenant par le biais du cahier de suivi
- Bilan par session en milieu professionnel de l'apprenant et du tuteur professionnel par le biais du cahier de suivi

# Débouchés possibles / passerelles

Débouchés possibles :

La fiche ROME A1203 Entretien des espaces verts présente les appellation d'emploi suivantes :

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Aide jardinier-paysagiste
- Jardinier d'espaces verts
- Jardinier paysagistes
- Manoeuvre des espaces verts
- Ouvrier d'entretien des espaces verts
- Ouvrier du paysage
- Ouvrier paysagistes

D'autres appellations existent aussi en collectivité :

- Agent d'entretien des espaces verts, des cimetières ou terrain de sport
- Ecojardinier animateurs
- Agent d'entretien de l'espace rural
- Agent d'entretien des espaces naturels

https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?code-Rome=A1203

Passerelles: Poursuites vers un CS Constructions Paysagères.



Accès handicap Accompagnement formation

Mise en place d'accompagnement pour les demandes d'aménagement d'épreuves liées à l'handicap ( 1/3 temps - aides techniques - humaines .... ) .

Places de parking Handicapés

Locaux adaptés selon l' handicap

Référent(e) handicap au sein de l'établissement : 02.33.98.43.70

### Pour plus d'informations sur la formation BAC Pro Aménagements Paysagers :

**Téléphone**: 02.33.98.43.70 **Mail**: mfr.cerisy@mfr.asso.fr

**Site internet:** https://www.maisonfamilialedupaysage.fr/

N'hésitez pas à flasher le QR-CODE ci-dessous :



